

Site historique de Lyon

1. Données sur le bien du patrimoine mondial

1.1 - Dénomination du bien du patrimoine mondial

Site historique de Lyon

1.2 - Détails sur le bien du patrimoine mondial

1.3 - Tableau des informations géographiques

Nom	Coordonnées	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
Site historique de Lyon	45.767 / 4.833	427	323	750	1998
Total (ha)		427	323	750	

1.4 - Carte(s)

Titre	Date	Lien vers source
Site historique de Lyon: délimitation du bien et de sa zone tampon lors de son inscription sur la liste en 1998	2011	

1.5 - Site Internet et présence sur les réseaux sociaux (le cas échéant)

1. www.patrimoine-lyon.org
2. [Site historique de Lyon \(Mairie de Lyon\)](#)
3. [Le patrimoine lyonnais](#)

2. Autres conventions/programmes au titre desquels le bien du patrimoine mondial est protégé (le cas échéant)

2.1 - D'après les informations disponibles, ce bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) est désigné et/ou protégé au titre des conventions/programmes recensés dans le tableau ci-après. Vérifiez et modifiez les données si nécessaires.

		Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) <u>est</u> désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme	Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) <u>n'est pas</u> désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme
2.1.1	Registre international des biens culturels sous protection spéciale (Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé)		×
2.1.2	Liste des biens culturels sous protection renforcée (Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé - 1999)		×
2.1.3	Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) (Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar))		×
2.1.4	Réseau mondial des réserves de biosphère L'Homme et la biosphère (MAB)		×
2.1.5	Réseau mondial des géoparc Géoparc mondiaux UNESCO		×

2.2 - Si nécessaire, merci d'inscrire ici vos commentaires sur la question 2.1

2.3 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de demander, le cas échéant, une protection renforcée pour le bien du patrimoine mondial au titre du deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.4 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire inscrire le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar), le cas échéant, au cours des trois prochaines années ?

Non

2.5 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) en tant que Réserve pour l'Homme et la biosphère (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.6 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) comme

Géoparc mondial UNESCO (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.7 - Indiquez le niveau de coopération au niveau du bien entre les différentes désignations des conventions/programmes pour le bien

2.7.1	Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.2	Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.3	Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.4	Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.5	Géoparcs mondiaux UNESCO	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	

2.8 - Ajouter ici les informations sur la coopération avec une autre/ d'autres désignation(s)/programme(s)

Le réseau "Villes créatives UNESCO" ne figure pas dans cette liste, or la Ville de Lyon en fait partie.

2.9 - À votre connaissance, des éléments associés au bien du patrimoine mondial ont-ils été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel ?

Oui

2.10 - Recensez les éléments associés au bien du patrimoine mondial qui sont inscrits, à votre connaissance, au titre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Sans que de liens soient formalisés, des éléments du bien "Site de Lyon" peuvent entrer en synergie avec des inscriptions sur la liste du patrimoine culturel immatériel : "Le repas gastronomique des Français", « les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain » notamment

2.11 - À votre connaissance, du patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial a-t-il été inscrit au titre du Programme Mémoire du monde ?

Non

2.12 - Recensez le patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial inscrit, à votre connaissance, au titre du Programme Mémoire du monde.

3. Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

3.1 - Déclaration de valeur universelle exceptionnelle adoptée par le Comité du patrimoine mondial

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

Brève synthèse

Située en région Auvergne-Rhône-Alpes, au confluent de la Saône et du Rhône, la ville de Lyon est dominée par deux collines : Fourvière, à l'ouest, la Croix-Rousse, à l'est.

La longue histoire de Lyon, dotée d'une agglomération proto-urbaine dès l'époque celte, avant même qu'y soit fondée par les Romains la capitale des Trois Gaules au I^{er} siècle av. J.-C., et qui n'a cessé de jouer un rôle majeur dans le développement politique, culturel et économique de l'Europe depuis cette époque, est illustrée de manière extrêmement vivante par son tissu urbain et par de nombreux bâtiments historiques de toutes les époques.

Sur ce site voué à l'urbanisation, les hommes se sont installés depuis plus de deux mille ans et ont bâti une ville dont toutes les étapes de développement sont encore visibles aujourd'hui : des vestiges romains de l'antique Lugdunum aux ruelles médiévales des pentes de Fourvière et aux habitations Renaissance du Vieux-Lyon, de la presqu'île riche de son architecture classique jusqu'aux pentes de la Croix-rousse avec son habitat canut si particulier, témoin d'une page essentielle de l'histoire ouvrière du XIX^e siècle.

Parmi les exemples remarquables figurent la maison Thomassin, sur la place du Change (fin du XIII^e siècle, agrandie au XV^e siècle), la maison Claude de Bourg (1516), la maison du poète Maurice Scève (1493, étage supplémentaire ajouté au XVII^e), l'hôtel particulier Chamberlain (1495-1516), qui illustre la transition du style gothique à la Renaissance française, la maison maniériste des Lions (1647), le bâtiment classique sur le quai Lassaragne (1760), ainsi que l'immeuble aux « 365 fenêtres » et la Cour des Voraces, exemples frappants des logements construits pour les canuts pendant la première moitié du XIX^e siècle.

Parmi les édifices publics, il convient de mentionner la Manécanterie (*schola cantorum*), de la fin du XI^e siècle ; l'église abbatiale d'Ainay (1107), de pur style roman ; la cathédrale Saint-Jean-Baptiste (1160-1481), qui conserve un remarquable degré d'homogénéité stylistique, en dépit de la longue période sur laquelle s'étendit sa construction ; l'église Saint-Nizier, commencée au XIV^e siècle mais qui ne fut achevée qu'au XIX^e siècle, avec sa nef de style gothique flamboyant, sa façade typique de la Renaissance et sa flèche néogothique ; l'imposant Hôtel de Ville (1646-1703) ; l'Hôtel-Dieu, du XVII^e-XVIII^e siècles, construit sur un original médiéval ; la Loge du Change (1745-1780), actuellement devenue un temple protestant ; la Basilique de Fourvière (1872-1896), l'un des traits les plus importants du paysage de la ville ; et l'École de tissage, œuvre de l'architecte moderniste Tony Garnier (1927-1933).

La particularité de Lyon est de s'être étendue progressivement vers l'Est en préservant, à chaque étape de sa croissance, la richesse de l'habitat antérieur. À la différence de beaucoup d'autres villes où le centre a été détruit pour être reconstruit au même endroit avec une architecture nouvelle, le déplacement du centre de gravité de Lyon a permis la sauvegarde de quartiers entiers dont la permanence rend visible, sur les bâtiments eux-mêmes, l'histoire de la ville.

Critère (ii) : Lyon représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, sur un site d'une grande importance stratégique, où des traditions culturelles en provenance de diverses régions de l'Europe ont fusionné pour donner naissance à une communauté homogène et vigoureuse.

Critère (iv) : De par la manière particulière dont elle s'est développée dans l'espace, Lyon illustre de manière exceptionnelle les progrès et l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles.

Intégrité

Sur cette trame urbaine exceptionnelle, inscrite dans l'enceinte médiévale qui a perduré jusqu'au début du XIX^e siècle, l'essentiel du bâti conservé représente une large période de son développement. Le patrimoine architectural de Lyon est représentatif de toutes les périodes, du Moyen Âge à aujourd'hui, avec des éléments gallo-romains significatifs. Les atteintes à l'intégrité sont dues essentiellement à des percements et réaménagements depuis le XIX^e siècle, ainsi qu'à des modifications d'immeubles (rehaussement principalement), dues à l'occupation humaine continue et dynamique de ce centre urbain de première importance.

Authenticité

Le site de Lyon présente une authenticité forte à travers la permanence de trois principaux caractères qui définissent son urbanisme dont le développement est unique : la confluence, la cohérence du modèle urbain et l'urbanité.

À partir d'un site géographique et géomorphologique bien particulier (le confluent d'un fleuve et d'une rivière, et trois collines), la ville s'est imposée au croisement des voies de circulation, véritable carrefour entre les influences du Nord et du Sud de l'Europe.

Par ailleurs, Lyon présente, à travers une construction urbaine de plus de 2000 ans, un développement de son urbanisme unique : au lieu de se reconstruire sur elle-même, la ville s'est déplacée progressivement vers l'Est, conservant ainsi toutes les formes urbaines des différentes époques les unes à côté des autres. De plus, le mode d'urbanisation et les styles architecturaux se sont développés et enrichis au cours des siècles, en évoluant sans rupture.

Avec ce développement urbain hors du commun, la ville a toujours été caractérisée par une forte occupation humaine encore marquée aujourd'hui. La ville est imprégnée typologiquement et architecturalement par ses usages (commerce, artisanat, industrie, enseignement, cultes, ...) et l'expression de pouvoirs (civil, religieux, hospitalier, marchand, bourgeois, canut, industriel, ...).

Éléments requis en matière de protection et de gestion

Les dispositifs de gestion architecturale et urbaine intègrent les outils réglementaires du code du patrimoine (archéologie préventive, Monuments historiques et leurs abords, sites patrimoniaux remarquables du Vieux Lyon, doté d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur, et des Pentes de la Croix-Rousse), du code de l'Environnement (site inscrit), ainsi que le plan local d'urbanisme. S'y ajoutent des outils opérationnels (Conventions patrimoine État-Ville, Charte qualité architecturale et urbaine, Charte ravalement, Plan lumière, Plan restauration des traboules, Charte du domaine public du Vieux-Lyon, ...) ou de coordination (Ateliers du patrimoine).

Le plan de gestion fait par ailleurs appel à une multiplicité de normes, d'outils et d'acteurs aux savoir-faire et compétences reconnus. La ville de Lyon coordonne des programmes d'action qui portent sur toute la chaîne du patrimoine, en lien étroit avec les services de la métropole du Grand-Lyon, de la région, et de l'État. Il a pour principal objectif l'intégration de la gestion patrimoniale au projet urbain et la sensibilisation aux valeurs du patrimoine et au projet culturel.

La zone tampon, définie tout autour du périmètre du site historique, invite à considérer une lecture culturelle et patrimoniale du territoire de la ville contemporaine au-delà du site historique.

3.2 - Recensez les attributs de valeur universelle exceptionnelle de votre bien et évaluez leur état. À titre indicatif, il est conseillé de se focaliser sur environ 5 attributs essentiels (pas plus de 15 en tout).

	Brève identification de l'attribut	Préservé	Compromis	Gravement Compromis	Perdu
3.2.1	Un site géomorphologique et topographique exceptionnel	×			
3.2.2	Une ville carrefour majeur au cœur de l'Europe	×			
3.2.3	Plus de 2000 ans d'occupation, lisibles dans le paysage urbain	×			
3.2.4	Une qualité architecturale, synthèse d'époques et de styles, dans une harmonie paysagère	×			

3.2.5	Un site vivant témoin du phénomène urbain	X			
3.2.6					
3.2.7					
3.2.8					
3.2.9					
3.2.10					
3.2.11					
3.2.12					
3.2.13					
3.2.14					
3.2.15					

3.3 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives à la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

4. Facteurs affectant le bien

4.1. Habitat et développement

4.1.1 - Habitat

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

X Ne s'applique pas

4.1.2 - Développement commercial

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

X Ne s'applique pas

4.1.3 - Zones industrielles

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

X Ne s'applique pas

4.1.4 - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

X Ne s'applique pas

4.1.5 - Installations d'interprétation pour les visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

X Ne s'applique pas

4.1.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.1 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.2. Infrastructures de transport

4.2.1 - Infrastructures de transport de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

X Ne s'applique pas

4.2.2 - Infrastructures de transport souterrain

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

X Ne s'applique pas

4.2.3 - Infrastructures de transport aérien

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.2.4 - Infrastructures de transport maritime

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.2.5 - Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.2.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.2 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

4.3.1 - Infrastructures hydrauliques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.3.2 - Infrastructures liées aux énergies renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.3.3 - Infrastructures liées aux énergies non renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.3.4 - Installations localisées

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.3.5 - Grandes installations linéaires

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.3.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.3 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.4. Pollution

4.4.1 - Pollution des océans

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.2 - Pollution des eaux souterraines

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.3 - Pollution des eaux de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.4.4 - Pollution atmosphérique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, négatif, potentiel, intérieure, extérieure

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

Impact	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							
 négatif <input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

4.4.5 - Déchets solides

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.4.6 - Apport excessif d'énergie

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.4.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.4 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Le facteur pollution atmosphérique s'applique de manière négative mais décroissante en raison des progrès dans les transports et l'industrie et du fait de l'application des nouvelles normes nationales.

4.5. Utilisation/modification des ressources biologiques

4.5.1 - Pêche/collecte de ressources aquatiques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.2 - Aquaculture

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.3 - Modification du régime des sols

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.4 - Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.5 - Production de semences

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.6 - Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.7 - Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.8 - Chasse commerciale

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.9 - Chasse de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.10 - Exploitation forestière/production de bois

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.11 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.5 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.6. Utilisation de ressources matérielles

4.6.1 - Exploitation minière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.6.2 - Exploitation de carrières

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.6.3 - Pétrole/gaz

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.6.4 - Exploitation hydraulique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.6.5 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.6 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.7. Conditions locales affectant le tissu physique

4.7.1 - Vent

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.2 - Humidité relative

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.3 - Température

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.7.4 - Radiation/lumière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.7.5 - Poussière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.7.6 - Eau (pluie/nappe phréatique)

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.7.7 - Nuisibles

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.7.8 - Micro-organismes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.7.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.7 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

4.8.1 - Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.8.2 - Modifications des valeurs associées à ce patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.8.3 - Chasse, récolte et ramassage traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.8.4 - Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.8.5 - Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✘ Ne s'applique pas

4.8.6 - Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique		<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas					
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
négatif							

4.8.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.8 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Un impact très positif du point de vue du développement économique et de l'image (attractivité du territoire) qui renforce la VUE (communauté homogène et vigoureuse, préservation de la mixité fonctionnelle)

4.9. Autres activités humaines

4.9.1 - Activités illégales

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.9.2 - Destruction délibérée du patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.9.3 - Entraînement militaire

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.9.4 - Guerre

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.9.5 - Terrorisme

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, négatif, potentiel, extérieure

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique		<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas					
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif <input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

4.9.6 - Troubles civils

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.9.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.9 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Le risque terroriste existe comme dans les grandes métropoles en France. Le plan Vigipirate, mis en place au niveau de l'Etat, voit ses recommandations mises en œuvre par la mairie au titre du pouvoir de police ordinaire du maire. Vigipirate attire particulièrement l'attention sur les lieux culturels, les cœurs historiques et les grands événements festifs dont plusieurs se situent dans le Bien. Une politique antitags est activée (service dédié, restaurateurs spécialisés, contractualisation).

4.10. Changement climatique/problèmes météorologiques

4.10.1 - Tempêtes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.10.2 - Inondations

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, négatif, potentiel, intérieure, extérieure

S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							
 négatif <input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

4.10.3 - Sécheresses

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.10.4 - Désertification

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.10.5 - Modification des eaux de l'océan

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.10.6 - Températures extrêmes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.10.7 - Autres modifications du climat

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							
 négatif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

4.10.8 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.10 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

La Ville de Lyon, comme tout centre urbain en Europe occidentale, est confrontée au changement climatique. Depuis quelques années des variations de températures importantes sont constatées, avec des étés plus chauds et secs et notamment un impact qui apparaît sur le végétal. Des épisodes de précipitations orageuses violentes peuvent impacter le bâti.

4.11. Évènements écologiques ou géologiques soudains

4.11.1 - Éruption volcanique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.11.2 - Tremblement de terre

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.11.3 - Tsunami/raz-de-marée

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.11.4 - Avalanche/glisement de terrain

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, négatif, potentiel, intérieure

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

Impact	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							
 négatif <input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

4.11.5 - Erosion et envasement/dépôt

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.11.6 - Incendies d'origine naturelle

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.11.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.11 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

La Ville de Lyon de par sa topographie est historiquement exposée à des risques de glissements de terrain. Un glissement significatif dans la zone tampon a eu lieu en 2013 suite à l'explosion d'une canalisation d'eau. Une forte prévention est mise en place par la Ville avec des outils (Commission des Balmes), la mise en place d'une réglementation en police générale et au niveau de l'urbanisme (zones à risques "mouvements de terrain" incluses dans le PLU-H), un zonage identifié dans DICRIM.

4.12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes

4.12.1 - Espèces transportées

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.2 - Espèces envahissantes/exotiques terrestres

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.3 - Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.4 - Espèces envahissantes/exotiques marines

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.5 - Espèces hyper-abondantes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.6 - Matériel génétiquement modifié

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.12 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.13. Gestion et facteurs institutionnels

4.13.1 - Système de gestion/plan de gestion

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
 négatif							

4.13.2 - Cadre juridique

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
 négatif							

4.13.3 - Gouvernance

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
 négatif							

4.13.4 - Activités de gestion

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
 négatif							

4.13.5 - Ressources financières

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
 négatif							

4.13.6 - Ressources humaines

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
--	--------	--	---------	--	-----------------------	--	--

Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
négatif							

4.13.7 - Activités de recherche/de suivi à faible impact

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

Impact	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
négatif							

4.13.8 - Activités de recherche/de suivi à fort impact

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.13.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués comme pertinents au point 4.13 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Le bien UNESCO s'est doté d'un plan de gestion (en cours de révision), d'une mission dédiée à la gestion du bien, y consacre un budget annuel. Des études de diagnostic patrimoniaux sont régulièrement menées ; un Observatoire du site et des études historiques urbaines dans le cadre de la conception d'un plan de référence. Dans le cadre juridique, la Loi LCAP (2016) s'applique et est traduite dans le PLU-H par la prise en compte du site UNESCO dans le PADD et une OAP spécifique.

4.14. Autre(s) facteur(s)

4.14.1 - Autre(s) facteur(s)

4.15. Tableau récapitulatif des facteurs

4.15.1 - Tableau récapitulatif des facteurs

Nom	Impact		Origine		Trend	
4.4 Pollution						
4.4.4 Pollution atmosphérique						
4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine						
4.8.6 Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs						
4.9 Autres activités humaines						
4.9.5 Terrorisme						
4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques						
4.10.2 Inondations						
4.10.7 Autres modifications du climat						
4.11 Évènements écologiques ou géologiques soudains						
4.11.4 Avalanche/glisement de terrain						
4.13 Gestion et facteurs institutionnels						
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion						

4.13.2 Cadre juridique						
4.13.3 Gouvernance						
4.13.4 Activités de gestion						
4.13.5 Ressources financières						
4.13.6 Ressources humaines						
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact						
Légende						

4.16. Évaluation des facteurs positifs et négatifs actuels et potentiels

4.16.1 - Evaluation des facteurs négatifs

4.4 Pollution

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.4.4 Pollution atmosphérique						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
<input checked="" type="checkbox"/>	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
<input checked="" type="checkbox"/>	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

	Capacité haute
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
	En hausse

4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.8.6 Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
<input checked="" type="checkbox"/>	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
<input checked="" type="checkbox"/>	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
<input checked="" type="checkbox"/>	Insignifiant
	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
	En hausse

4.9 Autres activités humaines

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.9.5 Terrorisme	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée

	Extensive
✘	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
✘	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✘	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✘	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✘	Statique
	En hausse

4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.10.2 Inondations			

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✘	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
✘	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✘	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	

	Capacité haute
✘	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✘	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.10.7 Autres modifications du climat			
	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
✘	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
✘	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
✘	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

	Capacité haute
✘	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
	Statique
✘	En hausse

4.11 Évènements écologiques ou géologiques soudains

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.11.4 Avalanche/glisement de terrain			
	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
X	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
X	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
X	Insignifiant
	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
X	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
X	Statique
	En hausse

4.13 Gestion et facteurs institutionnels

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
X	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
X	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
X	Significatif

	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.2 Cadre juridique	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
<input checked="" type="checkbox"/>	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
<input checked="" type="checkbox"/>	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
<input checked="" type="checkbox"/>	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.3 Gouvernance	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input checked="" type="checkbox"/>	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input checked="" type="checkbox"/>	Fréquent
<input type="checkbox"/>	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
<input type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
<input type="checkbox"/>	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
<input type="checkbox"/>	Capacité moyenne
<input type="checkbox"/>	Capacité faible
<input type="checkbox"/>	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
<input type="checkbox"/>	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
<input type="checkbox"/>	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.4 Activités de gestion						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input checked="" type="checkbox"/>	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input checked="" type="checkbox"/>	Fréquent
<input type="checkbox"/>	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
<input type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif

	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.5 Ressources financières	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
<input checked="" type="checkbox"/>	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
<input checked="" type="checkbox"/>	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
<input checked="" type="checkbox"/>	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.6 Ressources humaines	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input checked="" type="checkbox"/>	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input checked="" type="checkbox"/>	Fréquent
<input type="checkbox"/>	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
<input type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
<input type="checkbox"/>	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
<input type="checkbox"/>	Capacité moyenne
<input type="checkbox"/>	Capacité faible
<input type="checkbox"/>	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
<input type="checkbox"/>	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
<input type="checkbox"/>	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input checked="" type="checkbox"/>	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input checked="" type="checkbox"/>	Fréquent
<input type="checkbox"/>	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
<input type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif

	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
<input type="checkbox"/>	Capacité moyenne
<input type="checkbox"/>	Capacité faible
<input type="checkbox"/>	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
<input type="checkbox"/>	En baisse
<input type="checkbox"/>	Statique
<input checked="" type="checkbox"/>	En hausse

4.17. Inscription en série (nationale ou transnationale)

4.17.1 - Si votre bien fait l'objet d'une inscription en série (nationale ou transnationale), identifiez les éléments du bien impactés par chaque facteur

4.18. Évaluation de l'état de conservation au prochain cycle des Rapports périodiques

4.18.1 - Évaluez l'état de conservation de chaque attribut dans environ 6 ans (prochain cycle de soumission des Rapports périodiques).

	Attribut	Préservé	Compromis	Gravement compromis	Perdu
4.18.1.1	Un site géomorphologique et topographique exceptionnel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.18.1.2	Une ville carrefour au cœur de l'Europe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.18.1.3	Plus de 2000 ans d'occupation, lisibles dans le paysage urbain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.18.1.4	Une qualité architecturale, synthèse d'époques et de styles, dans une harmonie paysagère	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.18.1.5	Un site vivant témoin du phénomène urbain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Protection et gestion du bien

5.1. Limites et zones tampons

5.1.1 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles adéquates pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les limites sont **appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien**

5.1.2 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues et reconnues ?

Les limites **sont connues** par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires

5.1.3 - La/les zone(s) tampon(s) du bien du patrimoine mondial est/sont-elle(s) adéquate(s) pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les zones tampons sont **appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.**

5.1.4 - Les limites de la zone tampon sont-elles connues et reconnues ?

Les zones tampons du bien du patrimoine mondial **sont connues et reconnues par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires.**

5.1.5 - Remarques, conclusions et/ou recommandations relatives aux limites et zones tampons du bien du patrimoine mondial

5.2. Mesures de protection

5.2.1 - Désignation des mesures de protection (juridiques, réglementaires, contractuelles, liées à la planification, institutionnelles et/ou traditionnelles).

Les servitudes liées au patrimoine sur le Site Historique de Lyon relèvent de plusieurs dispositions légales spécifiques :

- La protection d'immeubles au titre des Monuments historiques (loi de 1913 reprise dans le Code du patrimoine) permet de contrôler la conservation et la mise en valeur de plus d'une centaine d'immeubles du périmètre du site historique, à travers l'accord de l'État (Préfet de Région, et ses services des Monuments Historiques).
- La protection des abords des monuments historiques (rayon de 500m autour de chaque monument), intéresse notamment tout le secteur de la Presqu'Île et du plateau de Fourvière et Saint-Just-Saint-Irénée, ainsi que la zone tampon; elle permet la gestion de la protection et la mise en valeur de ces espaces à travers l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, qui donne un avis sur toutes les autorisations d'urbanisme.
- La protection des territoires, ensembles paysagers ou urbains, au titre des Sites (loi de 1930 reprise dans le Code de l'environnement) intéresse l'ensemble du site historique et sa zone tampon; elle exige un accord de l'État pour toute modification du site, à travers l'avis simple de l'architecte des Bâtiments de France. Cette protection se superpose aux abords de monuments historiques sur ce site.
- Le Secteur sauvegardé du Vieux-Lyon, est une mesure législative (loi de 1962 intégrée aujourd'hui au Code de l'urbanisme), qui vise à la conservation et à la mise en valeur de l'ensemble du tissu urbain et intéresse toute la partie située sur les bords de la rive droite de la Saône; il s'agit historiquement

du premier secteur sauvegardé de France. Un travail fin de restauration immobilière et urbaine depuis 50 ans a permis de sauver et redonner vie à cet ensemble renaissance de grande valeur internationale, par la mobilisation de l'Etat, de la Ville, des habitants et des associations.

- La Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) (loi de 1983 intégrée ensuite au Code de l'urbanisme, et aujourd'hui, la Loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 a institué les Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui vont remplacer avant 2015 les anciennes ZPPAUP) intéresse le quartier des Pentès de la Croix Rousse, et date de 1994. Elle se traduit par un règlement précis et adapté au patrimoine de ce quartier typique des canuts (tisserands de la soie), comme la mise en valeur des passages (traboules), la préservation des cônes de vues, la limitation des volumes de construction et surtout une plus grande qualité des travaux de restauration.
- Le Plan local d'urbanisme (PLU) (Code de l'urbanisme) est le document d'urbanisme élaboré par la Communauté Urbaine de Lyon, et intéresse l'ensemble du périmètre du site historique et sa zone tampon; il gère l'évolution du tissu urbain, dans toutes ses dimensions, du détail de façade à l'échelle du quartier. Il identifie des zones d'intérêt patrimonial qui sont soumises à une réglementation particulière.
- La protection de l'archéologie (Code du patrimoine) passe par le contrôle obligatoire de l'État sur toute fouille et par une réglementation sur l'archéologie préventive qui institue une carte archéologique pour connaître la richesse du sous-sol, des zones de présomption archéologique (dans lesquelles l'État doit émettre un avis sur tous projets de travaux détruisant la couche archéologique), oblige les propriétaires à participer aux fouilles préventives. Cette zone de présomption intéresse l'ensemble du site historique. Cette disposition a permis de nombreuses opérations de fouilles, et notamment une compréhension de l'évolution urbaine de la ville, de l'évolution de sa géomorphologie, des pratiques et activités des habitants depuis 6000 ans avant notre ère, et la découverte de vestiges exceptionnels.

Ces législations existaient avant l'inscription au patrimoine mondial et ont largement contribué à son obtention.

Grâce à l'affirmation d'une culture du patrimoine auprès des acteurs de la ville depuis l'inscription au patrimoine mondial, une législation particulière est testée dans le reste de la ville, au-delà des limites du site historique et de sa zone tampon, sous la forme de « zones de vigilance patrimoniale » inscrites au Plan Local d'Urbanisme.

Source: Rapport périodique cycle 1; Rapport périodique 2

Commentaire

Depuis 2016, les sites patrimoniaux remarquables (SPR) se substituent aux anciens dispositifs de protection : secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Ce dispositif est encadré par des mesures législatives (Code du patrimoine)

5.2.2 - Indiquez les législations et autres mesures (réglementaires, y compris en matière d'aménagement du territoire, contractuelles, institutionnelles ou traditionnelles) qui n'apparaissent pas au point 5.2.1 et précisez la catégorie à laquelle elles appartiennent.

2016 / Classement au titre des sites patrimoniaux remarquables (SPR) / Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine /

5.2.3 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation y compris en matière d'aménagement du territoire) est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité, du bien ?

Le **cadre juridique** destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces**.

5.2.4 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) est-il adéquat dans la zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le **cadre juridique** de la zone tampon destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces**.

5.2.5 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le **cadre juridique** pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial constitue une **base appropriée pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien**.

5.2.6 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) peut-il être appliqué ?

On dispose de **capacités/ressources appropriées** pour faire appliquer les mesures législatives et/ou réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.

5.2.7 - Indiquez brièvement comment la législation, y compris l'aménagement du territoire et les autres réglementations, fonctionne en pratique.

5.2.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives aux mesures prises pour protéger le bien du patrimoine mondial

5.3. Système de gestion/Plan de gestion

5.3.1 - Cochez la/les case(s) décrivant le mieux le système de gouvernance et de gestion du bien

Système de gestion public local/national conjoint

Si vous avez choisi « Autre », précisez

5.3.2 - Système de gestion : indiquez quel(s) outil(s) de gestion ci-après est/sont utilisé(s) pour aider à protéger le bien.

Un plan de gestion.

5.3.3 - Décrivez brièvement le système de gestion établi pour votre bien

Un plan de gestion a été conçu en 2013, décliné en un plan d'action pour la période 2014-2019. Ce plan de gestion est en cours de révision.

5.3.4 - Documents de gestion

Titre	Statut	Disponible	Date	Lien vers source
Plan de gestion du Site historique de Lyon (2013)	N/A	Disponible	2013	

5.3.5 - La Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a-t-elle été utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien ?

La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée.

5.3.6 - Si la Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a été utilisée pour ce bien, décrivez brièvement les mesures prises.

La recommandation a été partiellement utilisée pour l'élaboration et la diffusion d'un plan de datation et d'un atlas historique (plan de référence) complété par une étude sur l'évolution historique du végétal sur le Site inscrit.

5.3.7 - Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial a-t-il été utilisé pour le bien ?

Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été partiellement utilisé.

5.3.8 - Si le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été utilisé, décrivez brièvement les mesures prises, ainsi que les études effectuées sur les effets du changement climatique sur le bien :

5.3.9 - La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour ce bien ?

La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée.

5.3.10 - Si la Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises

5.3.11 - Les différents niveaux de l'administration (à savoir national/fédéral, régional/provincial/état, local/municipal, etc.) intervenant dans la gestion du bien du patrimoine mondial sont-ils bien coordonnés ?

Il y a une coordination appropriée entre toutes les entités/tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien.

5.3.12 - Le système/plan de gestion est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Le système/plan de gestion est tout à fait adapté pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.

5.3.13 - Le système/plan de gestion est-il mis en œuvre ?

Le système/plan de gestion est totalement mis en œuvre et son suivi est assuré.

5.3.14 - Existe-t-il un plan de travail/d'action annuel et est-il mis en œuvre ?

Il existe un plan de travail/plan d'action annuel et la plupart des activités sont mises en œuvre.

5.3.15 - Le système de gestion intègre-t-il des mécanismes et procédures formels pour assurer la participation et la contribution des groupes suivants, vivant dans les limites ou à proximité du bien du patrimoine mondial et/ou de la zone tampon, aux décisions de gestion maintenant la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

		Sans objet	Pas de mécanismes de participation	Une certaine participation	Participation directe	Participation évolutive à tous les processus de décision pertinents
5.3.15.1	Communautés locales			✗		
5.3.15.2	Collectivités locales			✗		
5.3.15.3	Propriétaires dans le périmètre du bien et de la zone tampon			✗		
5.3.15.4	Peuples autochtones	✗				
5.3.15.5	Femmes				✗	
5.3.15.6	Autres groupes spécifiques	✗				
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser					

5.3.16 - Évaluez la coopération/relation entre les gestionnaires/coordonateurs/personnel du bien du patrimoine mondial et les groupes suivants

		Sans objet	Pas de coopération/relation	Faible	Moyenne	Bonne
5.3.16.1	Communautés locales				✗	
5.3.16.2	Autorités locales/municipales					✗
5.3.16.3	Peuples autochtones	✗				
5.3.16.4	Propriétaires fonciers				✗	
5.3.16.5	Femmes	✗				
5.3.16.6	Jeunes/enfants				✗	
5.3.16.7	Chercheurs				✗	

6.1.2 - Commentez ci-après les autres sources de financement qui ne sont pas indiquées ci-avant

Des sources de financement diverses et sur différents types d'intervention concourent aux projets comme aux frais courants : l'université, l'Office du tourisme, des mécènes privés, les associations locales et la commission européenne (projet ROCK).

6.1.3 - Le budget actuel est-il suffisant pour gérer de manière efficace le bien du patrimoine mondial ?

Le budget dont on dispose **est approprié** pour gérer efficacement le bien du patrimoine mondial.

6.1.4 - Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?

Les sources actuelles de financement sont **assurées à moyen et long termes**.

6.1.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au financement et aux infrastructures

6.1.6 - Estimez la participation des hommes et des femmes à la gestion, la conservation et l'interprétation des biens du patrimoine mondial et dans quelle mesure ils sont issus des communautés locales.

		Issus des communautés locales %	Issus d'ailleurs %
6.1.6.1	Hommes	50 %	50 %
6.1.6.2	Femmes	50 %	50 %
		Total 100 %	Total 100 %

6.1.7 - Les ressources humaines disponibles sont-elles suffisantes pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Les ressources humaines sont **adaptées** aux besoins de la gestion.

6.1.8 - Concernant les besoins en matière de gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez évaluer la disponibilité des professionnels dans les disciplines suivantes

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Bonne disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Disponibilité moyenne
Préparation aux risques	Bonne disponibilité
Renforcement des compétences et éducation	Bonne disponibilité
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Disponibilité moyenne
Sensibilisation et communication des informations publiques	Disponibilité moyenne
Marketing et promotion	Bonne disponibilité
Interprétation	Disponibilité moyenne
Gestion des visiteurs / tourisme	Bonne disponibilité
Gardiennage, police	Bonne disponibilité

6.1.9 - Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Disponibilité moyenne
Participation et inclusion des communautés	Disponibilité moyenne
Préparation aux risques	Bonne disponibilité
Renforcement des capacités et éducation	Bonne disponibilité
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Bonne disponibilité
Sensibilisation et communication des informations publiques	Bonne disponibilité
Marketing et promotion	Disponibilité moyenne
Interprétation	Bonne disponibilité
Gestion des visiteurs/tourisme	Bonne disponibilité
Forces de l'ordre (gardiennage, police)	Bonne disponibilité

6.1.10 - La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour le bien ?

La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée.

6.1.11 - Si la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises.

6.1.12 - Existe-t-il des plans ou programmes de renforcement des compétences sur site pour développer l'expertise locale et permettre le transfert des compétences pour la conservation et la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Un plan ou programme local de renforcement des compétences est en place et totalement mis en œuvre ; toutes les compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement.

6.1.13 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

En France, les techniciennes et techniciens, tant au niveau de l'Etat que des collectivités locales, sont des experts formés et missionnés sur de la conservation patrimoniale, et bénéficient de programmes de renforcement des compétences (formations)

7. Études scientifiques et projets de recherche

7.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial permettant de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel afin d'assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle ?

La connaissance des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial est appropriée.

7.2 - Un programme de recherche est-il prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et/ou pour améliorer la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un programme général de recherche intégrée portant sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

7.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils librement disponibles et diffusés ?

Les résultats de la recherche sont largement diffusés avec une sensibilisation active des communautés locales et des publics nationaux et internationaux.

7.4 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

Les études scientifiques et projets de recherches sont nombreux sur Lyon, ville universitaire, disposant aussi d'autres structures (agence d'urbanisme). Ces recherches nourrissent le plan de gestion, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du plan local d'urbanisme et d'habitat, le diagnostic de l'aire de valorisation de l'architecture et du paysage... Une convention Ville/Région sur l'Inventaire général des patrimoines porte sur le Site et est accessible sur internet.

8. Éducation, information et sensibilisation

8.1 - Veuillez évaluer le degré de connaissance et de compréhension de l'existence et des motifs d'inscription du bien du patrimoine mondial parmi les groupes suivants

Communautés locales	Sensibilisation moyenne
Autorités locales, municipales	Bonne sensibilisation
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Bonne sensibilisation
Femmes	Sans objet
Jeunes/enfants	Sensibilisation moyenne
Chercheurs	Sensibilisation moyenne
Visiteurs locaux	Sensibilisation moyenne
Touristes nationaux/internationaux	Sensibilisation moyenne
Secteur du tourisme	Sensibilisation moyenne
Entreprises et industries locales	Sensibilisation faible
ONG	Sans objet
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », précisez :	

8.2 - Le bien dispose-t-il d'un/de programme(s) d'éducation sur le patrimoine pour les enfants et/ou les jeunes contribuant à mieux faire comprendre le patrimoine, promouvoir la diversité et encourager le dialogue interculturel ?

Il existe un programme planifié et efficace d'éducation et de sensibilisation des enfants et des jeunes qui contribue à la protection du bien du patrimoine mondial.

8.3 - Quel est le public ciblé par les programmes d'éducation et de sensibilisation sur le bien ?

Communautés locales
Autorités locales, municipales

Propriétaires fonciers
Jeunes/enfants
Chercheurs
Visiteurs locaux
Touristes nationaux/internationaux
Secteur du tourisme
Entreprises et industries locales

8.4 - Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information, l'interprétation et la sensibilisation au bien du patrimoine mondial

Centre d'accueil des visiteurs	Non nécessaire
Musée de site	Bien adaptée
Kiosques d'information	Bien adaptée
Visites guidées	Bien adaptée
Sentiers/itinéraires	Moyennement adaptée
Documents d'information papier	Moyennement adaptée
Informations en ligne (site web, réseaux sociaux, etc.)	Moyennement adaptée
Transports	Bien adaptée
Autre	Non nécessaire
Si vous avez choisi « Autre », précisez	

8.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation

Le Centre d'accueil spécifiquement dédié a été jugé non nécessaire du fait de la présence de deux musées d'histoire de la ville de qualité (Gadagne et Lugdunum-Musée et Théâtres romains) mais un renforcement de la sensibilisation au site patrimoine mondial sous forme de lieu physique ou autre dispositif serait sans doute à envisager (réflexion en cours dans le cadre du renouvellement du plan de gestion).

9. Gestion des visiteurs

9.1 - Estimez le nombre de visiteurs annuel (visiteurs nationaux et internationaux compris) depuis le dernier Rapport périodique

Pas de statistiques prêtes à ce jour / Année Covid-19, pas de statistiques consolidées / Année Covid-19, pas de statistiques consolidées / 8 500 000 / 8 500 000 /

9.2 - Sources d'information utilisées pour rassembler les statistiques de fréquentation

Lieux d'hébergement

Secteur du tourisme

9.3 - Quelle est la durée moyenne d'une visite sur le site du patrimoine mondial ?

Un séjour (avec une nuitée)

9.4 - Veuillez indiquer les sources d'information

Office du tourisme de Lyon

9.5 - Quelles sont les dépenses moyennes approximatives des visiteurs par jour (Estimez la dépense en dollars des États-Unis) ?

110 / 55 / 16,50 / 0 / 16,50 / 16,50 /

9.6 - Veuillez indiquer les sources d'information

Enquête sur les dépenses menée en 2012.

9.7 - Le système/plan de gestion du bien du patrimoine mondial intègre-t-il une stratégie, avec un plan d'actions, pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts économiques, socioculturels et environnementaux ?

Il y a une stratégie planifiée et efficace de gestion du flux de visiteurs, de l'activité touristique et de ses impacts sur le bien du patrimoine mondial.

9.8 - Commentaires concernant la réponse fournie à la question 9.7 ci-dessus

Mise en place d'un Schéma de développement du tourisme responsable 2021-2026

9.9 - L'utilisation du bien par les visiteurs est-elle gérée de manière efficace pour préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est géré efficacement et n'affecte pas sa valeur universelle exceptionnelle.

9.10 - L'efficacité de la gestion du tourisme est-elle régulièrement contrôlée ?

Oui, avec un autre système

Si vous utilisez un autre système, précisez :

Charte et enquêtes qualité, évaluation par la collectivité compétente (Métropole)

9.11 - Comment le secteur du tourisme coopère-t-il avec la gestion du site pour enrichir les expériences du visiteur et préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial ?

Il y a une **bonne coopération** entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique **pour mettre en avant la valeur universelle exceptionnelle et enrichir l'appréciation des visiteurs.**

9.12 - Comment les informations sur la valeur universelle exceptionnelle du bien sont-elles présentées et interprétées ?

La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien **sont acceptables mais pourraient être améliorées.**

9.13 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il exposé au sein du bien ?

Dans **beaucoup d'emplacements**, mais **non facilement visible** par les visiteurs.

9.14 - Comment les revenus du tourisme/apportés par les visiteurs (droits d'entrée, permis) contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Aucun droit d'entrée **n'est collecté.**

9.15 - Existe-t-il des initiatives locales de tourisme durable ?

Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez

Schéma de développement du tourisme responsable 2021-2026. Afin de préserver le cadre de vie de ses habitants, Lyon s'engage dans des actions de valorisation du patrimoine (action de médiation, volontaires du tourisme, Charte de bonne pratique).

9.16 - Les bénéfices du tourisme sont-ils partagés avec les communautés locales ?

Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez :

38 000 emplois directs

9.17 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant la gestion des visites du bien du patrimoine mondial

Bonne collaboration entre les services de la Ville et les services de la Métropole en charge du tourisme.

10. Suivi

10.1 - Existe-t-il un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et/ou sur une meilleure compréhension de sa valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un **programme de suivi complet et intégré** portant sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

10.2 - Les informations nécessaires sont-elles disponibles pour définir des indicateurs clés de mesure de l'état de conservation et sont-elles utilisées pour contrôler de quelle manière la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?

L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est **appropriée et des indicateurs clés ont été définis, mais le suivi de l'état des indicateurs pourrait être amélioré.**

10.3 - Des indicateurs clés sont-ils définis et en place pour les aspects principaux suivants du bien ?

	Importance des indicateurs de suivi	Sans objet	Pas d'indicateurs	Indicateurs définis mais pas encore en usage	Indicateurs définis et utilisés depuis le dernier cycle de soumission de Rapports périodiques
10.3.1	État de conservation				×
10.3.2	Efficacité du système de gestion				×
10.3.3	Système de gouvernance			×	
10.3.4	Synergie appropriée avec les autres désignations de conservation				×
10.3.5	Contribution au développement durable				×
10.3.6	Renforcement des capacités	×			

10.4 - Commentaires concernant les indicateurs clés adoptés pour le bien

Existence d'un Observatoire du site UNESCO à Lyon, avec des indicateurs clefs (5 volets), un volet "patrimoine bâti" (pour la conservation). Le plan de gestion prévoit également des indicateurs pour chaque action (16 actions). L'amélioration du suivi des indicateurs passe par le travail initié en 2022 sur le renouvellement du plan de gestion.

10.5 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants au suivi :

Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial	Bonne participation
Autorités locales, municipales	Bonne participation
Communautés locales	Bonne participation

Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Participation moyenne
Femmes	Sans objet
Chercheurs	Participation moyenne
Secteur du tourisme	Bonne participation
Entreprises et industries locales	Participation moyenne
ONG	Sans objet
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser :	

10.6 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées du Comité du patrimoine mondial (Aller au début du chapitre 3 pour le [lien vers les rapports sur l'état de conservation](#) de la base de données du Centre du patrimoine mondial sur l'état de conservation) ?

Pas de recommandations appropriées du Comité à mettre en œuvre.

10.7 - Commentaires concernant la mise en œuvre des recommandations du Comité du patrimoine mondial

10.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le suivi

11. Évaluation des principaux besoins de gestion

11.1 - Évaluation des besoins de gestion

5.3	Système de gestion/Plan de gestion	
5.3.5	La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien	X
5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été partiellement utilisé pour le bien	X
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien	X
5.3.17	<ul style="list-style-type: none"> Le système de gestion du bien contribue de manière limitée à l'inclusion sociale et l'équité, en améliorant les opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou autre, de la religion, du milieu économique ou de toute autre considération Le système de gestion du bien contribue de manière limitée à favoriser le développement économique inclusif local et à améliorer les moyens de subsistance 	X
6.1	Financement	
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien du patrimoine mondial	X
9	Gestion des visiteurs	
9.12	La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien sont acceptables mais pourraient être améliorées	X
10	Suivi	
10.2	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est appropriée et des indicateurs clés ont été définis, mais le suivi de l'état des indicateurs pourrait être amélioré	

Veuillez sélectionner 1 points supplémentaires

Please save this question to reflect changes

12. Résumé et conclusions

12.1. Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

12.1.1 - Résumé - Facteurs affectant le bien

4.4	Pollution
-----	-----------

4.4.4	Pollution atmosphérique	Pas de critères affectés. Potentiel effet indirect sur l'attribut 4 ("Une qualité architecturale, synthèse d'époque et de styles, dans une harmonie paysagère"), avec un effet esthétique négatif de la pollution atmosphérique (noircissement, etc.)	Progrès récents dans les transports et l'industrie du fait des nouvelles normes nationales et de leur application. A continuer	A prendre en compte dans le prochain plan de gestion, avec un système de suivi	Durée du prochain plan de gestion	Gestionnaire du bien, comité de suivi, autorités municipales et métropolitaines,	Néant
-------	-------------------------	---	--	--	-----------------------------------	--	-------

4.9 Autres activités humaines

4.9.5	Terrorisme	Les critères et les attributs ne sont pas affectés. Le risque terroriste est un risque identifié au niveau national. Des attentats ponctuels ont eu lieu à Lyon sur la période concernée (colis piégé en 2019), sans effet sur la VUE	Application des directives nationales en matière de prévention du risque terroriste. Application du Plan Vigipirate lorsqu'il est activé.	National et local.	Dépend des directives nationales	Services de l'Etat, Préfecture, Police-armée, services municipaux et métropolitains	Néant
-------	------------	---	---	--------------------	----------------------------------	---	-------

4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques

4.10.2	Inondations	Les critères et les attributs ne sont pas affectés.	Prévention et gestion avec des PPRNI (plan de prévention du risque inondation) mis en place par le Préfet élaborant cartes qui s'appliquent à tous les habitants et aux biens.	Services de l'Etat, de la Ville et de la Métropole	Le risque d'inondation est saisonnier et irrégulier dans le temps, et peu prévisible.	Gestionnaire de bien en lien avec les services de la Ville et de l'Etat	Néant
--------	-------------	---	--	--	---	---	-------

4.10.7	Autres modifications du climat	Pas de critères et attributs affectés.	Surveillance des risques de sécheresse (qui sont accrus au niveau national)	gestionnaire de bien en lien avec les services de l'Etat, de la Ville et de la Métropole	Le phénomène est appelé à s'accroître, le calendrier dépend de la fréquence des phénomènes de sécheresse	Gestionnaire de bien en lien avec les services de la Ville et de l'Etat	Néant
--------	--------------------------------	--	---	--	--	---	-------

4.11 Évènements écologiques ou géologiques soudains

4.11.4	Avalanche/glisement de terrain	Critère iv (cohérence de l'urbanisme en cas de modification par un glissement de terrain de grande ampleur). A noter que ce phénomène ne s'est pas produit à cette ampleur	Mise en oeuvre des plans de prévention. La Ville a mis en place une politique de gestion du risque "mouvement de terrain" et a créé une commission d'experts : définition de zones à risques géotechniques, organisation régulière de visites...)	Gestionnaire de bien (pour les effets sur le bien patrimoine mondial)	Durée du prochain Plan de gestion	Services de l'Etat, de la Ville et de la Métropole	Néant
--------	--------------------------------	--	---	---	-----------------------------------	--	-------

Résumé - Facteurs affectant le bien **complété**

12.2. Tableau récapitulatif 2 – Besoins en matière de gestion

12.2.1 - Résumé - Besoins en matière de gestion

5.3	Système de gestion/Plan de gestion				
		Actions	Calendrier	Organisation chef de file (et autres organismes engagés)	Informations / commentaires supplémentaires
5.3.5	La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien	Approfondir les pistes d'utilisation de cette Recommandation	Durée du prochain plan de gestion, dont la validation est attendue pour 2024	Gestionnaire du bien, commission locale	Néant
5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été partiellement utilisé pour le bien	Le document a été utilisé par le gestionnaire de bien et le point focal. Il pourrait être plus largement diffusé.	Durée du prochain Plan de gestion	Gestionnaire de bien et comité de suivi	Néant

5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien	Prendre connaissance de la Stratégie et la diffuser	Durée du prochain plan de gestion, dont la validation est attendue pour 2024	Gestionnaire du bien, services de l'Etat	D'autres outils de prévention des catastrophes et sont mis en oeuvre dans leurs domaines respectifs
5.3.17	<ul style="list-style-type: none"> Le système de gestion du bien contribue de manière limitée à l'inclusion sociale et l'équité, en améliorant les opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou autre, de la religion, du milieu économique ou de toute autre considération Le système de gestion du bien contribue de manière limitée à favoriser le développement économique inclusif local et à améliorer les moyens de subsistance 	Réfléchir à intégrer des critères d'inclusion sociale, d'équité, de développement économique local, etc. dans le prochain plan de gestion du bien	Durée du prochain plan de gestion, dont la validation est attendue pour 2024	Gestionnaire du bien, commission locale	Réflexion à avoir au niveau national

6.1 Financement

6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien du patrimoine mondial	Diffuser la Stratégie auprès des acteurs de la gestion du bien	Durée du prochain plan de gestion, dont la validation est attendue pour 2024	Gestionnaire du bien, commission locale	Néant
--------	---	--	--	---	-------

9 Gestion des visiteurs

9.12	La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien sont acceptables mais pourraient être améliorées	Renforcement des solutions de présentation et d'interprétation (panneaux, outils de communication, lieux d'interprétation...)	Durée du prochain plan de gestion, dont la validation est attendue pour 2024	Gestionnaire du bien, commission locale	Néant
------	---	---	--	---	-------

Résumé - Besoins en matière de gestion complété

12.3. Conclusions finales sur l'état de conservation du bien

12.3.1 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial?

L'authenticité du bien du patrimoine mondial **a été préservée.**

12.3.2 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial?

L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été **préservée.**

12.3.3 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel de la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial?

La valeur universelle exceptionnelle du bien a été **préservée.**

12.3.4 - Quel est l'état actuel des autres valeurs du bien ?

D'autres valeurs culturelles et/ou naturelles importantes et l'état de conservation du bien du patrimoine mondial sont **intacts**.

12.3.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'état de conservation du bien

13. Impact de l'inscription au patrimoine mondial

13.1 - Veuillez évaluer l'impact du statut de patrimoine mondial sur chacun des points suivants

Conservation	Très positif
Recherche et suivi	Positif
Efficacité de la gestion	Très positif
Qualité de vie des communautés locales et groupes autochtones	Positif
Reconnaissance	Très positif
Éducation	Très positif
Aménagement d'infrastructures	Très positif
Financement du bien	Très positif
Coopération internationale	Très positif
Soutien politique pour la conservation	Très positif
Cadre juridique/de politique générale pour la conservation	Très positif
Promotion	Très positif
Coordination institutionnelle	Très positif
Sécurité	Sans objet
Égalité des genres	Sans objet
Services/avantages pour les communautés locales au niveau de l'écosystème	Sans objet
Inclusion sociale et équité et renforcement des opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou géographique, de la religion ou de la situation économique ou autre	Positif
Promotion d'un développement économique local inclusif et amélioration des moyens de subsistance	Positif
Contribution à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle sur le périmètre et à proximité des biens du patrimoine	Sans objet
Autre	Sans objet
Si vous avez choisi « Autre », précisez :	

13.2 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial et ses impacts

14. Bonnes pratiques de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*

14.1 - Exemple de bonne pratique de protection, d'identification, de conservation ou de gestion du bien du patrimoine mondial

Mise en place d'un dispositif d'échanges permettant une intelligence collective composé des Ateliers du Patrimoine et des Rendez-Vous du Patrimoine. Les premiers, dans les 4 arrondissements du Site, réunissent les élus d'arrondissements, les services locaux et Etat, les associations majeures (CIL) et permettent un traitement technique in situ des dossiers patrimoniaux transverses complexes. Les seconds en sont la déclinaison ouverte à tous les acteurs du patrimoine du territoire.

14.2 - Définissez les sujets couverts par cet exemple de bonne pratique au niveau du bien

Synergies
État de conservation
Gestion

15. Évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

15.1. Pertinence de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.1.1 - Le processus de soumission des Rapports périodiques a-t-il amélioré la compréhension des points suivants ?

L'intégrité et/ou l'authenticité du bien.
L'efficacité de la gestion du bien pour en maintenir la valeur universelle exceptionnelle.
Le suivi et l'établissement de rapports.

15.1.2 - Veuillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice de soumission des Rapports périodiques par les entités suivantes

État partie	Bon suivi
Gestionnaires de sites	Bon suivi
Centre du patrimoine mondial	Pas de suivi
Organisations consultatives (ICOMOS, UICN, ICCROM)	Pas de suivi

15.2. Utilisation des données

15.2.1 - Comment les autorités responsables du bien prévoient-elles d'utiliser les données enregistrées à l'occasion de ce cycle de Rapports périodiques ?

Révision des priorités/stratégies/politiques de protection, gestion et conservation du patrimoine
Mise à jour des plans de gestion
Sensibilisation
Promotion

15.2.2 - Commentaires sur l'utilisation des données de ce cycle de soumission des Rapports périodiques

Le Rapport périodique va permettre de communiquer autour du Site et de sa gestion par les autorités et services concernés, afin de réaffirmer l'engagement dans la préservation et la valorisation de la VUE et de renforcer la mobilisation autour de ce patrimoine universel et exceptionnel : Communiqué de presse, déclinaison internet, plaquette sur le patrimoine et l'action de la Ville.

15.3. Délais et ressources

15.3.1 - Entités ayant participé au remplissage de ce questionnaire en ligne (cocher autant de cases que nécessaire)

Institutions gouvernementales chargées du patrimoine culturel et naturel.
Gestionnaire/coordonateurs/personnel du site.

15.3.2 - L'équilibre entre les genres a-t-il été respecté et appliqué dans le remplissage du présent questionnaire ?

L'équilibre entre les genres est explicitement **intégré et efficacement mis en œuvre** dans le processus.

15.3.3 - Avez-vous eu suffisamment de temps (environ dix mois) pour recueillir les informations nécessaires et remplir ce questionnaire ?

Oui

15.3.4 - Estimez le temps (heures de travail) nécessaire pour remplir ce questionnaire

31h / 30h / 22h /

15.3.5 - Avez-vous mobilisé des ressources supplémentaires pour remplir ce questionnaire ?

		Non	Oui
15.3.5.1	Ressources humaines	X	
15.3.5.2	Ressources financières pour l'organisation des réunions de consultation/formations	X	

15.4. Format et contenu du Rapport périodique

15.4.1 - Quel était le degré d'accessibilité des informations requises pour compléter ce questionnaire ?

La **totalité** des informations requises était accessible.

15.4.2 - Le questionnaire était-il facile à utiliser et clair à comprendre ?

		Très difficile	Difficile	Facile	Très facile
15.4.2.1	Facilité d'utilisation du questionnaire			X	
15.4.2.2	Clarté des questions		X		

15.4.3 - Suggestions pour améliorer le questionnaire du Rapport périodique

15.5. Formation et conseils

15.5.1 - Veuillez évaluer le soutien des entités suivantes en matière de formation et de conseils pour compléter le questionnaire

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Bon soutien
UNESCO (autres secteurs/bureaux hors-siège)	Sans objet
Commission nationale pour l'UNESCO	Sans objet

ICOMOS international	Pas de soutien
UICN international	Sans objet
ICCROM international/régional	Sans objet
ICOMOS national/régional	Pas de soutien
UICN national/régional	Sans objet

15.5.2 - Veuillez évaluer le niveau d'aide reçu des entités suivantes pour remplir le questionnaire du Rapport périodique

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Pas de soutien
Représentant de l'État partie (Point focal national)	Bon soutien
Autres secteurs de l'UNESCO (par ex. bureaux hors siège)	Sans objet
Commission nationale pour l'UNESCO	Pas de soutien
ICOMOS international	Sans objet
ICCROM international/régional	Sans objet
ICOMOS national/régional	Pas de soutien
UICN national/régional	Sans objet
UICN international	Sans objet

15.5.3 - Les sources de formation en ligne sur la soumission de Rapports périodiques, préparées par le Centre du patrimoine mondial, vous ont-elles aidé à remplir ce questionnaire ?

Sans objet (ces ressources n'ont pas été utilisées)

15.5.4 - Veuillez fournir d'autres commentaires sur les ressources de formation en ligne et les changements que vous aimeriez voir mise en œuvre.

15.6. Actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

15.6.1 - Résumé des actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

Pas d'éléments proposés pour mise à jour.

15.7. Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.1 - Veuillez fournir des commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.2 - Merci d'avoir répondu à toutes les questions. Nous vous invitons à contacter votre Point focal pour qu'il/elle valide et envoie le questionnaire au Centre du patrimoine mondial.